

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
31 Mars 2017**

OBJET : Partenariat Ville de Marseille 2016-2019 - Programme de rénovation des façades en centre-ville : définition du cadre d'intervention et 1ère répartition de subventions - Année 2017

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'approuver le principe de l'octroi d'une subvention à hauteur de 80% du montant des subventions accordées par la ville et de la rémunération HT de son mandataire pour la conduite de l'opération de rénovation des façades en centre ville selon le périmètre figurant en annexe 1,
- d'approuver le projet de convention type relative au programme de rénovation des façades en centre-ville au titre du Partenariat avec la Ville de Marseille pour la période 2016/2019, qui fixe les modalités de mise en œuvre de cette aide financière selon le projet joint en annexe 2,
- d'accorder à la Ville de Marseille un montant total de subventions de 82.205 € au titre du partenariat pour l'année 2017 conformément aux détails joints en annexe 3 et 4, sur un montant subventionnable global de 102.756 €,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer avec la Ville de Marseille, les conventions de partenariat, selon le projet prévu à cet effet,
- d'approuver le montant des affectations comme indiqué en annexe 5 du rapport.

Cette action sera engagée sur l'autorisation de programme 2016-22028B prévue au chapitre 204 du budget départemental.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

**Nathalie Tarrisse
Directrice**

du Service des Séances de l'Assemblée